

Une parfaite maîtrise de la Déclaration d'changes de Biens (réglementation), une connaissance et une utilisation efficace des outils préconisés par l'Administration, telles sont les conditions pour éviter d'éventuelles pénalités liées à des retards récurrents de dépôts ou à des carences dans l'établissement des déclarations.

Les règles de territorialité relatives aux prestations de services connaissent de nouvelles évolutions à partir du 1er janvier 2010 avec pour effet de systématiser l'auto liquidation de la TVA par le client preneur. Certaines exceptions à ce nouveau principe demeurent cependant.

Pour les prestations de services, une nouvelle obligation déclarative apparaît : la Déclaration Européenne de Services (DES).

Vous pouvez aussi externaliser la gestion de vos DEB et DES.

Ce domaine est dédié aux Entreprises françaises qui commercent avec les 26 autres pays de l'Union Européenne, les échanges intra communautaires.

Pour un Audit des procédures intra communautaires, n'hésitez pas à nous consulter.

Cibles

- Les personnes chargées de la gestion de la Déclaration d'Echanges de Biens (DEB) ou de la Déclaration Européenne de Services (DES), qui appartiennent souvent au service Comptabilité.
- Les personnes travaillant dans des services logistique, administration des ventes, import/export, livraison, ... qui sont en relation avec les Entreprises de l'UE et qui, de ce fait, sont concernées par la DEB ou la DES.

Comment gérer sa DEB ou sa DES ?

- DEB et le logiciel EUPRODEB
- DES et le logiciel EURODES
- DEB et DES en direct sur le téléservice ProDouane.

Vous êtes confrontés à la gestion d'un arriéré de DEB ou de DES non produites, nous pouvons vous aider.

Vous souhaitez externaliser la gestion de vos DEB ou de vos DES, nous pouvons vous aider.

LES ECHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES, DEB et DES. Nos Formations :

2011/2012, le logiciel des Douanes IDEP-CN8 abandonné, il est remplacé par le logiciel EUPRODEB.

- 1. La maîtrise de la DEB, la déclaration d'Echanges de Biens**
- 2. Le logiciel EUPRODEB, la DEB avec EUPRODEB (en remplacement du logiciel IDEP-CN8)**
- 3. La DEB sur ProDouane, la DEB directement sur ProDouane**
- 4. La maîtrise de la DES, la Déclaration Européenne des Services, sa gestion directement sur ProDouane ou par l'intermédiaire du logiciel EURODES.**

Pour nos logiciels : licences, maintenance et assistance téléphonique, veuillez nous contacter.

F100.DEB.DES.01/2012

Nos formations sont proposées selon 3 formules :

1. Inter-entreprises dans votre région, dans de nombreuses villes,
2. Intra-entreprise dans vos locaux, 3 avantages :
 - Réduire le coût en accueillant plusieurs participants pour le même forfait,
 - Répondre très précisément à vos besoins en personnalisant notre prestation,
 - Choisir la date en fonction de vos souhaits.
3. Formation à distance pour certaines, notamment s'il s'agit d'un logiciel.

- **Moyens pédagogiques :** Un support technique remis aux participants. L'intervenant s'appuie sur un document PowerPoint. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.

La maîtrise de la DEB

Ce programme, défini conjointement avec l'Administration des Douanes (DGDDI), permet aux Entreprises de parfaitement cadrer la préparation et la gestion de ses DEB au sein de ses services administratifs, qu'il s'agisse de celui qui gère directement les DEB ou qu'il s'agisse de ceux qui, en relation avec les entreprises de l'UE, participent à leur préparation.

Cette formation s'adresse à toute entreprise, quel que soit l'outil de gestion exploité : que ce soit directement avec le système ProDouane, avec le logiciel EUPRODEB ou tout autre système.

Cible

- Responsables et gestionnaires en charge de la Déclaration d'Echanges de Biens.
- Responsables et gestionnaires de tous services (achats, import/export, logistique, transport, livraison, commercial, etc.) en relation avec les entreprises de l'Union Européenne.

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble des règles techniques liées aux acquisitions et aux livraisons au sein des 27 pays de l'UE.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter entreprises.

Programme

1. Les démarches douanières

- Avant 1993, le DAU 1988 : achats/ventes entre les pays de la CEE,
- Depuis le 1er janvier 1993, la DEB, achats/ventes au sein de l'Union Européenne,
- Achats, les factures fournisseurs (introductions),
- Ventes, vos factures clients (expéditions),
- Qui doit effectuer la déclaration d'échanges de biens (DEB) ?
- Qui collecte la DEB ? Calendrier et modes de transmission,
- Relations avec les centres de collecte des douanes (CISD).

2. La Déclaration d'Échanges de Biens

- Déclaration initiale et déclaration complémentaire,
- Champ d'application,
- Les données à fournir, données communes et variables,

- Les niveaux d'obligation, la période de référence,
- Origine, destination et provenance des marchandises, les codes pays,
- Nomenclature douanière en relation avec vos codes articles,
- Rubrique VALEUR (à l'expédition et à l'introduction),
- Rapprochement avec la déclaration de TVA,
- Quand et comment corriger les anciennes déclarations,
- Régimes et natures des transactions : achats/ventes exonérés, travail à façon, retour marchandises, avoirs ...
- Masse nette, unités supplémentaires,
- Modes de transport, le département,
- Numéro d'identification TVA du partenaire commercial,

3. Les spécificités de la déclaration 2012

- Étude détaillée de votre DEB, observations, remarques,
- Sanctions et pénalités encourues en cas de non-conformité ou d'absence de DEB.
- Les réparations ne doivent plus être déclarées, de ce fait, les codes 63 et 64 disparaissent.
- Toutes les DEB doivent être déposées sur ProDouane, en mode saisie ou dépôt de fichiers. La norme EDI disparaît.
- Les DEB correctives ne sont plus gérées par l'Administration.
- Attention, concernant les nomenclatures douanières, plus de 1400 modifications en 2012.

F110.DEB.01/2012

- **Moyens pédagogiques :** Un support technique remis aux participants. L'intervenant s'appuie sur un document PowerPoint. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.

S'agissant du logiciel remplaçant celui des Douanes, ce programme s'appuie sur ce qui avait été défini conjointement avec cette Administration (DGDDI) pour l'utilisation d'IDEP-CN8. L'utilisateur doit avoir une parfaite connaissance des règles liées aux échanges intra-communautaires. Dans la plupart des cas, cette prestation est précédée du module (une journée) dédié à la maîtrise de la DEB. Cette formation permet de maîtriser le logiciel et ses fonctionnalités avancées. EUPRODEB est exploité en environnement Windows de Microsoft. Il génère un fichier normalisé à déposer sur ProDouane.

Le logiciel EUPRODEB

Cible

- Responsables et gestionnaires en charge de la Déclaration d'Echanges de Biens.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter entreprises.

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble des procédures proposées par le logiciel.

Pré-requis

- Maîtrise de la réglementation intra-communautaire, des règles de gestion de la DEB.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows et du navigateur internet.

Programme

1. Présentation des données traitées

- Nomenclatures (recherche par code et par mots-clés), masse nette et unités supplémentaires,
- Pays (provenance, destination et origine), département et modes de transport,
- Régimes, natures des transactions,
- Valeur, devises.

2. Constitution de la base de données

- Informations et coordonnées de la société redevable,
- Données Références Produits, partenaires commerciaux,
- Contrôle des identifiants TVA,
- Principes d'une exploitation en réseau, gestion des utilisateurs et de leurs droits,

- Version « Client / Serveur » : Quand est-elle nécessaire ?
- Utilisation des modèles de lignes pour une saisie rapide et fiable,
- Exploitation de l'interface de récupération des données.

3. Gestion d'une DEB

- Constitution des DEB par saisie et / ou interface,
- Impression du brouillon DEB,
- Approbation et sortie DEB officielle, rapprochement avec le CA3 et l'A.R.,
- Réédition,

4. Dépôt d'une DEB

- Le dépôt de la DEB s'effectue par la remise d'un fichier normalisé sur ProDouane,
- Dépôt multi-sociétés pour un tiers déclarant.

5. Utilitaires

- Sauvegarde, archivage, compactage, réorganisation des fichiers, etc.

6. Spécificités de la version de l'année

- Présentation et installation de la dernière mise à jour du logiciel (dotation par CD-Rom),
- Présentation du livre blanc qui détaille les évolutions réglementaires, les changements des nomenclatures et les évolutions du logiciel,

7. Relations avec la Douane et inscription sur le site ProDouane

- Coordonnées, habilitation pour le dépôt de fichier, date de dépôt,...

F111.Euprodeb.05/2012

- **Moyens pédagogiques :** Un support technique remis aux participants. L'intervenant s'appuie sur un document PowerPoint. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.

S'agissant du portail sécurisé de l'Administration des Douanes, ce programme est défini conjointement avec cette Administration (DGDDI). La formation permet de maîtriser :

- La connexion à ProDouane.
- La gestion de la DEB par saisie.
- La gestion de la DEB par interface.
- Les spécificités 2012.

Pour une utilisation satisfaisante du système DEB sur ProDouane, il importe que l'utilisateur ait une parfaite connaissance des règles liées aux échanges intra-communautaires (réglementation). Dans la plupart des cas cette formation est précédée du module (une journée) dédié à la maîtrise de la DEB.

Ce portail est accessible quelque soit l'environnement Mac, Windows 32 ou 64 bits depuis un navigateur Internet.

La DEB sur ProDouane

Cible

- Responsables et gestionnaires en charge de la Déclaration d'Echanges de Biens.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter entreprises.

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble des procédures proposées par le système DEB sur ProDouane.

Pré-requis

- Maîtrise de la réglementation intra-communautaire, des règles de gestion de la DEB.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement Internet.

Programme

1. Les procédures de gestion des DEB avec internet sur ProDouane

- Procédure de connexion,
- Inscription sur ProDouane,
- Identification de l'Entreprise,
- Inscription au service DEB sur ProDouane.

2. La gestion par saisie

- Présentation et étude des écrans et procédures de gestion par saisie des DEB en ligne,
- Les informations d'entête de DEB depuis 2011,
- Les spécificités avant 2011,
- Les informations des lignes de DEB en fonction du flux et du seuil,
- Nomenclatures (recherche par code, famille et sous-famille),
- Masse nette et unités supplémentaires,

- Pays (provenance, destination et origine), département et modes de transport,
- Régimes, natures des transactions et identifiants TVA des clients,
- Rubriques « Valeur Fiscale » et « Valeur Marchande » (à l'expédition et à l'introduction),
- Simulation ou saisie réelle d'une DEB,
- Intervenir sur les DEB stockées,
- Intervenir sur les DEB enregistrées.

3. La gestion par interface

- Présentation et étude de l'interface de récupération des données à partir d'un fichier normalisé,

- Présentation et étude de l'interface de récupération des données à partir d'un fichier texte spécifique (fixe ou délimité),
- Paramètres de mappage d'un fichier spécifique,
- Récupération des données par interface,
- Bilan de l'importation,
- Corrections des erreurs : correction en série ou correction manuelle.

4. Les spécificités de la déclaration depuis 2011

- Réorganisation des niveaux d'obligations (suppression des niveaux 2 et 3),
- La masse nette redevient obligatoire.

F113.Deb.ProDouane.01/2012

- **Moyens pédagogiques** : Un support technique remis aux participants. L'intervenant s'appuie sur un document PowerPoint. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation** : Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation** : Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation** : 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.

Un ensemble de nouvelles règles relatives aux prestations de services sont devenues obligatoires depuis le 01/01/2010.

En 2011, de nouveaux services entrent dans cette déclaration. Par ailleurs, une directive européenne du 13 juillet 2010 va modifier les règles de facturation en matière de TVA.

Ces nouvelles règles modifient totalement les principes de territorialité relatifs à la TVA des prestations de services. Une nouvelle obligation déclarative apparaît, à l'image de la DEB pour les échanges de biens. Il s'agit de la Déclaration Européenne des Services (DES).

Cette journée de formation constitue donc un rendez-vous incontournable pour maîtriser pleinement cette nouvelle déclaration et les différents moyens mis en place pour son établissement.

La maîtrise de la DES

Une nouvelle déclaration depuis janvier 2010

Cible

- Responsables et gestionnaires en charge de la Déclaration Européenne des Services.
- Responsables et gestionnaires de tous services réalisant des prestations en Union Européenne.

Objectifs

- Maîtriser les règles de cette nouvelle obligation déclarative : la DES.
- Maîtriser les procédures des outils dédiés à la gestion et aux dépôts des DES.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter entreprises.

Programme

1. Les démarches et formalités auprès de l'Administration

- Qui doit effectuer la déclaration européenne des services (DES) ?
- Qui collecte la DES ? Calendrier et modes de dépôt,
- Qui a en charge son exploitation, son contrôle ?
- Relations avec la Douane,
- Pourquoi et comment s'enregistrer sur le portail ProDouane.

2. La Déclaration Européenne des Services

- Déclaration initiale, déclaration complémentaire et corrections,
- Champ d'application : Ventes, quelles sont les factures clients qui entrent dans la DES,
- Données à fournir : période de référence, identifiant TVA de l'acquéreur, montant,

- Étude détaillée des DES de l'entreprise, observations, remarques,
- Sanctions et pénalités encourues en cas de non conformité ou d'absence de DES.

3. Les outils pour gérer la DES

- **La gestion des DES sur document CERFA**
 - L'Administration autorise, sous certaines conditions, à produire les DES sur papier CERFA.
- **La gestion des DES directement avec le téléservice ProDouane**
 - Procédure de connexion, identification de l'Entreprise (enregistrement sur ProDouane),
 - Présentation des écrans,

- Gestion de la DES (simulation ou saisie réelle d'une DES),
- Contrôles, éditions, dépôt officiel.
- **La gestion des DES avec le logiciel EURODES**
 - Installation, paramétrage, gestion des utilisateurs, gestion des entreprises redevables,
 - Gestion pour chaque entreprise redevable de ses clients, de ses services, de sa DES,
 - Gestion par saisie, gestion par interface,
 - Procédures de contrôle, éditions, validation,
 - Génération de la DES au format XML, dépôt du fichier sur ProDouane.

F114.DES.01/2012

- **Moyens pédagogiques** : Un support technique remis aux participants. L'intervenant s'appuie sur un document PowerPoint. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation** : Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation** : Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation** : 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.

Bon de commande

Nos formations sont proposées selon 3 formules :

1. Inter-entreprises dans votre région, dans de nombreuses villes,
2. Intra-entreprise dans vos locaux, 3 avantages :
 - Réduire le coût en accueillant plusieurs participants pour le même forfait,
 - Répondre très précisément à vos besoins en personnalisant notre prestation,
 - Choisir la date en fonction de vos souhaits.
3. Formation à distance pour certaines, notamment s'il s'agit d'un logiciel.

1. Formation inter entreprises dans votre région					Euros HT
Thèmes	Villes	Dates	Nombre de participants	Coût 1 jour 1 participant	
<input type="checkbox"/>				575	=
Les confirmations/convocations vous sont adressées par courrier. Elles précisent les lieux et les horaires des formations. Les déjeuners sont compris. Merci de nous adresser la liste (noms et fonctions) des participants.					
2. Formation intra-entreprise dans vos locaux					
Thèmes	Dates	Nombre de participants	Coût pour 1 jour (**)		
<input type="checkbox"/>			1 350 (**)	=	
(**) Le forfait est calculé pour 4 participants, si plus : + 150 euros ht par participant supplémentaire. Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement ne sont pas compris dans le forfait. Dans le cas de l'étude et de la préparation d'un programme spécifique et personnalisé (refonte du programme et des supports standards), un forfait de 200 à 350 euros vous est proposé. Merci de nous adresser la liste (noms et fonctions) des participants. Dates souhaitées :					
3. Formation à distance personnalisée					
<input type="checkbox"/> Prestation de 3h à 3h30			Date : _____	Forfait :	575
Soit un TOTAL hors taxes :					
Société : _____ Adresse : _____ _____ _____ Contact : _____ Fonction : _____ Tél, fax : _____ E-mail : _____			<input type="checkbox"/> Je souhaite que vous m'adressiez la Convention de formation. (Notre numéro d'organisme : 11.75.33878.75). <input type="checkbox"/> Je joins un chèque d'acompte de <u>350 Euros</u> libellé à l'ordre de la société EUPROSOFT. <i>Toutes nos formations peuvent être prises en charge par votre budget de formation professionnelle</i> <u>Date, cachet de la société et signature</u>		

F999.BonCde.01/2012

- **Moyens pédagogiques :** Un support technique remis aux participants. L'intervenant s'appuie sur un document PowerPoint. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.